Tourisme : un vœu pour 2020

Pour l'année qui s'annonce, nous émettons ce vœu à l'adresse des décideurs et des commentateurs : qu'on cesse d'opposer la quantité et la qualité dans l'évaluation du secteur touristique. Car l'une peut entrainer l'autre, comme nous le montre le cas du Portugal.

Portugal : quand la quantité fait la qualité

Voici un pays qui se permet une croissance de 50% de ses touristes étrangers (passant plus d'une nuit) entre 2012 et 2017. Ceux-ci ont atteint le chiffre de 23 millions, dont 20,6 millions dans les hôtels. Une augmentation de la demande qui a entrainé le doublement des recettes touristiques : 16 milliards d'euros, contre 8 en 2010.
Les hôtels, eux, améliorent leur recette par chambre disponible de 50%, et leurs prix de 10%.
Et ce sont ces performances dues au "tourisme de masse" qui ont permis au Portugal d'envisager une montée en gamme et une diversification de son tourisme lui permettant déjà de maintenir une forte croissance des recettes : elles atteindront 26 milliards d'euros en 2026.

Au même moment (en 2017), nous n'étions qu'à 5,7 millions de touristes étrangers dont seulement 2,8 millions dans les hôtels.
23 millions de touristes pour une population de 10 millions au Portugal, contre 5,7 millions en Tunisie pour une population de 12 millions. Et dire qu'il s'est trouvé des personnes chez nous pour parler de « risque de sur-tourisme » à propos de nos 9 millions de cette année, alors que le taux d'occupation de nos hôtels n'atteint même pas les 40%…

Encore une précision : ce n'est qu'en atteignant ces chiffres que le Portugal a commencé à enregistrer une flambée des prix du logement due à une mauvaise régulation du logement touristique dans les grandes villes. Ce problème, devenu un enjeu électoral aux élections municipales de 2017, a conduit les autorités à envisager de « limiter » le tourisme à Lisbonne et à Porto.

Bonne méditation et bonne année.

Lotfi Mansour

Lire aussi : **Portugal : comment le tourisme a sauvé l’économie du pays**

Slah Maoui n’est plus

L’ancien Ministre du Tourisme, Slah Maaoui, vient de succomber aujourd’hui à une crise cardiaque. Avec sa disparition, nous perdons un homme de consensus, un communicateur chevronné, un grand patriote et surtout un défenseur acharné du tourisme tunisien.

Il nous a fait l’honneur cette année de présider le Jury Jasmin d’Or de notre Trophée Tunisia Hospitality Award. Nous avons pu encore une fois apprécier en lui la vivacité d’esprit, la gentillesse et le patriotisme chevillé au corps. C’est ainsi que nous lui devons d’avoir intégré le drapeau tunisien dans le logo de notre Trophée. A lui également, nous devons l’idée de récompenser des associations de la société civile comme acteurs à part entière du tourisme.

Qu’il repose en paix. Toutes nos condoléances à ses proches, à ses amis et à la famille du Tourisme.

Lors du Tunisia Hospitality Award en juin 2019, en compagnie du Ministre du Tourisme René Trabelsi,
devant l’exposition dédiée aux anciens disparus qui ont fait le Tourisme : il en fait désormais partie.



Avec le Jury du Trophée Tunisia Hospitality Award, en mai 2019 (au centre).



Jean-Pierre Auriol nous a quittés

Le premier Directeur Général de l'hôtel The Residence Tunis est décédé hier 29 décembre.

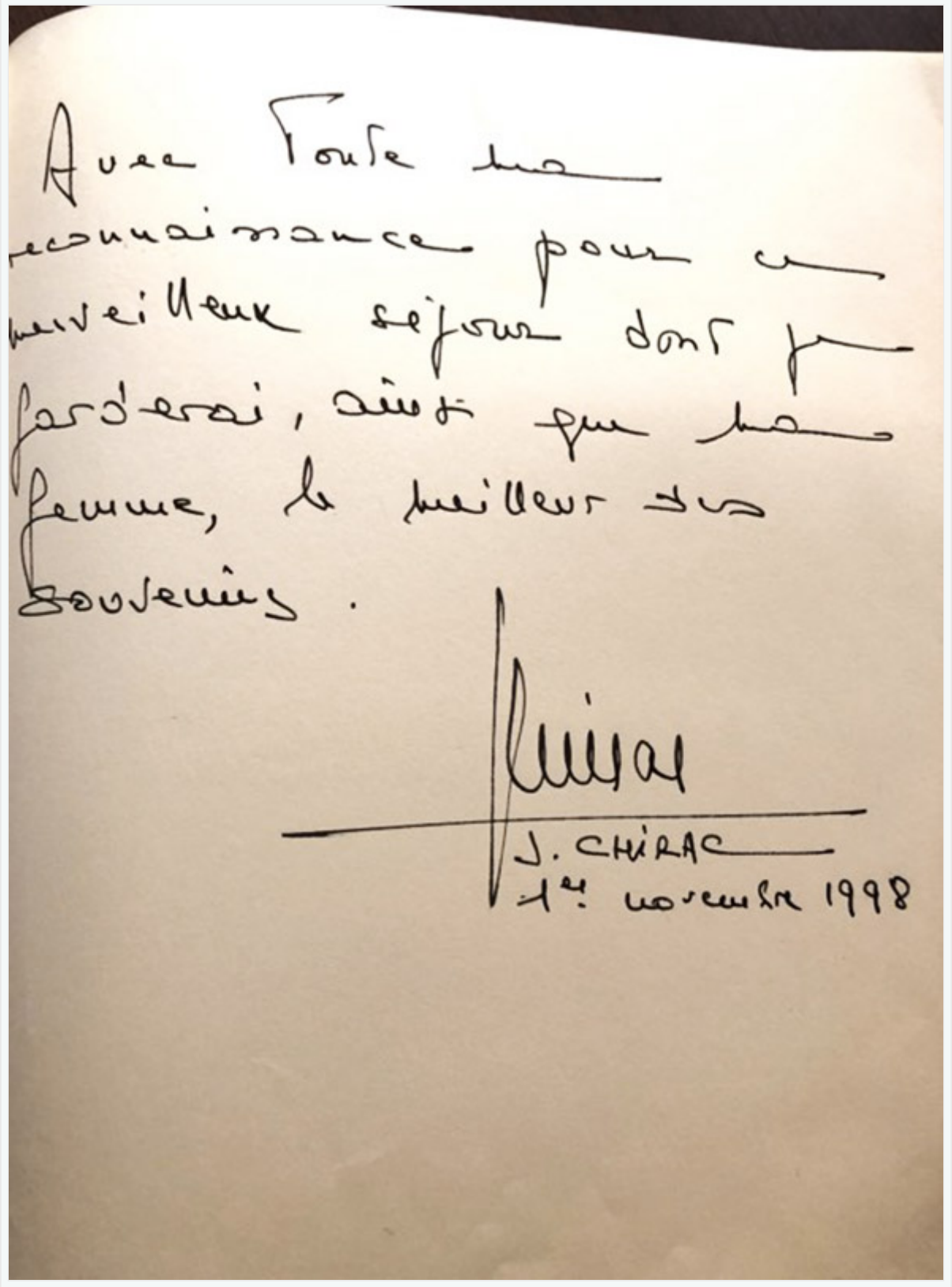
Jean-Pierre Auriol est décédé hier. Il fut le premier Directeur Général de l'hôtel The Residence Tunis, de 1995 à 2003. Durant ces huit années (y compris l'année précédant l'ouverture), l'hôtel s'est hissé au 1er rang des établissements tunisiens pour l'excellence de ses prestations.
Une place qui s'est perpétuée même après le départ de M. Auriol, puisque l'hôtel a reçu cette année le Prix de l'Excellence Hôtelière du meilleur 5 étoiles de Tunisie lors du trophée **Tunisia Hospitality Award**.

On retiendra du passage en Tunisie de ce grand manager qu'il a placé la zone de Gammarth sur la carte touristique en faisant de The Residence la destination des grands de ce monde, comme ce fut le cas avec Jacques Chirac en 1998 *(voir ci-dessous photo et témoignage)*.

Toutes nos condoléances à sa famille, à ses amis et à ses nombreux collaborateurs tunisiens de talent, qu'ils soient encore à l'hôtel comme Mehdi Belkhodja (DG), Mme Bennani (assistante de Direction), Mme Souad Harbaoui (Resident Manager), ou qu'ils soient partis vers d'autres horizons comme Hassen Ben Thabet (ancien Directeur Commercial et marketing) ou Emna Bouchoucha (longtemps directrice du centre de Thalasso).

En compagnie de Jacques et Bernadette Chirac





Mehdi Belkhodja recevant le Prix de l’Excellence Hôtelière au Tunisia Hospitality Award 2019



Photo © Moslem Ben Ali

Un bon jour pour le transport aérien

La cérémonie de lancement de la nouvelle compagnie Jasmin Airways et la signature par Tunisair d'une lettre d'intention pour disposer de 5 avions A320neo entre 2021 et 2022 se sont tenues coup sur coup ce jeudi 5 décembre. Ce qui a fait dire à René Trabelsi, Ministre du Tourisme et du Transport par intérim, que cette journée *« est de bon augure pour le transport aérien tunisien »*.



Lancement de Jasmin Airways

Fondée par le commandant Abderrazak Ben Amara et dirigée par Ali Ben Amara, Jasmin Airways opère depuis peu un vol Tunis/Djerba avec un appareil Embrear 170 de 76 places. Il ne lui manquait plus que l'AOC (Air Operator's Certificate) pour entamer son envol à l'international.

La cérémonie tenue aujourd'hui à l'hôtel Hasdrubal Hammamet en présence du Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Transport par intérim, René Trabelsi, ainsi que du Directeur Général de l'Aviation Civile, Habib Mekki, coïncide avec l'obtention de ce fameux AOC.
Jasmin Airways, qui compte parmi ses actionnaires la chaîne Hasdrubal Hotels, opérera des vols charter court et moyen-courrier à partir d'Enfidha et Djerba avec deux Embrear 170.



Tunisair commence sa mue

C’est au siège de Tunisair que s’est tenue la cérémonie de signature d’une lettre d’intention entre la compagnie nationale et la société de leasing SMBC Aviation Capital.
Cette lettre porte sur une cession-bail (sale & lease back) de cinq avions A320neo qui seront livrés à Tunisair d’ici 2022 (trois en 2021 et deux en 2022).

Ainsi, comme l’a confirmé Ilyes Mnakbi, pdg de Tunisair, la compagnie nationale entame le renouvellement de sa flotte vieillissante en dépit de ses contraintes financières. Les nouveaux appareils, configurés en bi-classe de 150 sièges, seront exploités sur les lignes court et moyen-courrier et feront accéder les clients à un nouveau pallier de services tels que la connexion Wifi en streaming.

La cérémonie de signature a réuni l’ensemble des cadres de Tunisair et son pdg Ilyes Mnakbi, le Ministre du Tourisme, de l’Artisanat et du Transport par intérim René Trabelsi ainsi que Witold Zieleman, Senior Vice-président Airline Marketing de SMBC Aviation Capital.
Signalons enfin que SBMC est classée 5ème mondiale avec une flotte de 729

avions en propriété ou en commande.

Mourad Khéchine attaque en justice le tourismemagazine.com

Le patron des hôtels Les Orangers nous poursuit pour diffamation suite à notre article concernant la tentative de saisie d'un avion de Condor, filiale de Thomas Cook, en octobre dernier.

En tant que responsable légal du journal letourismemagazine.com et auteur de l'article **« Avion Condor : l'enfer est pavé de bonne intentions »** publié le 13 octobre 2019, je porte à la connaissance de nos lecteurs que j'ai comparu hier devant la Brigade Criminelle suite à une plainte de M. Mourad Khéchine mettant en cause mon article précité.

En attendant que la justice se prononce, je me permets de souligner que les arguments de M. Mourad, aussi khéchine soit-il, sont bien maigres. Pire, le plaignant est allé jusqu'à se plaindre de la mention dans notre article de « la séquestration de clients » par ses soins, sujet que nous n'avons jamais évoqué ni dans l'article incriminé ni dans aucun autre article.

Ainsi, je considère cette plainte pour « diffamation et propagation de fausses nouvelles » comme abusive et assimilable à une tentative d'intimidation d'un journaliste dans l'exercice de son métier, d'autant plus que M. Khéchine n'avait pas voulu user de son droit de réponse.

De même, je me réserve le droit d'intenter un procès à l'égard de M. Khéchine selon les termes des articles 12, 13 et 14 du Décret-loi n°2011-115 du 2 novembre 2011 relatif à la liberté de la presse, de l'imprimerie et de l'édition.

Lotfi Mansour

FTH : deux Assemblées Générales le 17 décembre

La Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie convoque ses membres à deux Assemblées Générales, ordinaire et extraordinaire, qui se tiendront le 17 décembre à l’hôtel Magic Life Africana à Hammamet.

Communiqué 1

Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie
Convocation à l’Assemblée Générale Ordinaire au titre de l’année 2018

La Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie tiendra, le Mardi 17 Décembre 2019 à 10h00, son Assemblée Générale Ordinaire Non Elective à l’hôtel Magic Life Africana, à Hammamet.

Ordre du Jour

1. Lecture, discussion et approbation du rapport d’activités de l’année 2018
2. Lecture, discussion et approbation du rapport financier de l’année 2018
3. Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux comptes
4. Lecture et approbation des résolutions

P/ Le Conseil National
Le Président
Khaled Fakhfakh

Communiqué 2

Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie

Convocation à l’Assemblée Générale Extraordinaire

La Fédération Tunisienne de l’Hôtellerie tiendra, le Mardi 17 Décembre 2019 à 11h00, son Assemblée Générale Extraordinaire à l’hôtel Magic Life Africana, à Hammamet.

Ordre du Jour

1. Lecture, discussion et approbation des modifications des statuts
2. Lecture et approbation des résolutions

P/ Le Conseil National
Le Président
Khaled Fakhfakh

Les décideurs du tourisme se mobilisent pour le patrimoine

Le colloque sur le tourisme culturel organisé le 27 novembre par l’ONTT et MCM a réuni l’ensemble des professionnels du tourisme et de leurs fédérations, y compris la Fédération des guides agrées (FGAT), tous convaincus que le tourisme est une chance pour le patrimoine culturel et historique du pays.



Organisé conjointement par l'ONTT et MCM (éditeur de letourismemagazine.com et tunisiatourism.info), le colloque *"Tourisme culturel : ce qu'il faut changer"* a permis de préciser les défis qui se posent au pays pour un développement du Tourisme culturel.
Le premier de ces défis, comme l'a souligné **René Trabelsi**, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, est la mise en pratique du partenariat public/privé (PPP).

En vidéo : extraits de l'allocution de René Trabelsi, Ministre du Tourisme

Nabil Bziouech, DG de l'ONTT, a pour sa part exprimé sa déception quant aux résultats de la convention signée il y a trois ans avec le ministère des Affaires culturelles et qui devait, entre autres objectifs, favoriser le PPP dans le domaine du tourisme culturel. *(voir ci-après extraits de son discours)*.

Soumaya Gharsallah-Hizem, chercheuse à l'INP et ancienne directrice du musée du Bardo, a présenté un diagnostic de l'état du patrimoine culturel et de sa gestion. Son intervention sous le titre « Quelle gouvernance du patrimoine pour l'essor du tourisme culturel ? » *(voir ci-dessous)* dresse la liste des dysfonctionnements et carences existant tant au sein des structures publiques que de la part des musées privés.

Ces appels au changement dans la gouvernance du patrimoine, ainsi que les idées et projets évoqués par les professionnels présents, n'étaient pas pour déplaire aux représentants de l'Union Européenne, **Vladimir Rojanski,** et de la GIZ, **Sarah Schwepcke**. Ceux-ci ont présenté le programme "Tounes Wijhatouna" et le volet "tourisme durable et culturel" de ce programme *(voir ci-dessous).* "Tounes Wijhatouna" est un programme d'appui (51 millions d'euros) à la diversification du tourisme tunisien, au développement de l'artisanat et à la valorisation du patrimoine culturel.

Malgré l'absence de l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle (AMVPPC), qui a décliné notre invitation, un consensus s'est dégagé lors de ce colloque pour que le développement du tourisme culturel ne se fasse pas au détriment du patrimoine, mais au profit de sa préservation en procurant les moyens financiers permettant une telle préservation.

Les actes du colloque "Tourisme culturel : ce qu'il faut changer"



Allocution de Nabil Bziouech, Directeur Général de l’ONTT (extraits) : **N. Bzioueche -ONTT**



Vladimir Rojanski (Union Européenne) : le programme “Tounes Wijhatouna” **V. Rojanski Tounes Wijhetouna**



Sarah Schwepcke (GIZ) : “Tounes Wijhatouna”, le volet “tourisme durable et culturel” **S. Schwepcke Tounes Wijhetouna-Volet tourisme**



Soumaya Gharsallah-Hizem, chercheuse à l'INP : la gouvernance du patrimoine **S. Gharsallah Tourisme Culturel**

Partenariat entre Barceló et Caravel

La société Caravel (UFI Group d'Abdelaziz Essassi), gestionnaire en Tunisie des 5 hôtels Concorde, vient de conclure un partenariat avec le Groupe Barceló impliquant une entrée de ce dernier dans le capital de Caravel.

Un investissement traduisant l'implication de Barceló Hotels sur la destination Tunisie et un développement ambitieux des hôtels Concorde et de la société Caravel en Tunisie et dans d'autres destinations.

Communiqué

Caravel, gestionnaire des hôtels sous l'enseigne Concorde Hotels, vient de conclure un partenariat avec le Groupe Barceló qui, créé depuis 88 ans, est la deuxième plus importante entreprise Espagnole du secteur touristique et la 31e à l'échelle mondiale. Le Groupe Barcelo compte actuellement plus de 250 hôtels et plus de 55 000 chambres réparties dans 22 pays avec les enseignes Royal Hideaway, Barceló, Occidental et Allegro.

A travers ce partenariat, Caravel entend consolider son savoir-faire et se faire accompagner par des spécialistes de la gestion hôtelière afin d'optimiser les performances des hôtels qui lui sont confiés en gestion.

Avec l'entrée du Groupe Barcelo au capital de Caravel, celle-ci poursuivra la gestion de ses hôtels en Tunisie avec les standards des enseignes de Barceló Hotel Group et sous les enseignes suivantes : Barceló Concorde Les Berges du Lac, Barceló Concorde Green Park Palace, Occidental Paris, Occidental Marco Polo, et Occidental Sfax Centre. Un nouvel hôtel viendra s'ajouter à ce portefeuille d'hôtels en gestion à savoir l'Occidental Marhaba.

Le but de ce partenariat est d'incorporer plusieurs hôtels dans les différentes destinations du pays dans les prochaines années. En effet, d'autres projets sont en cours d'étude pour faire des hôtels portant ces enseignes des lieux respectant l'environnement et encourageant le développement durable que ce soit en Tunisie qui serait une destination de choix au meilleur standard international que dans tout autres pays où les partenaires entendraient développer leur activité.

Photo : Concorde Green Park Palace – Concorde Hôtel Les Berges du Lac

Issam Khereddine devient Sales Manager à Magik Tours

Ancien représentant de l'ONTT au Canada, Issam Khereddine est désormais Directeur des Ventes du tour-opérateur canadien Magik Tours.

Ce dernier est spécialiste des voyages à thèmes depuis 32 ans et vient de lancer un circuit Golf en Tunisie.

Tourisme : la stratégie en temps de vaches maigres

Le Ministre du Tourisme, René Trabelsi, et le Directeur Général de l'ONTT, Nabil Bziouech, semblent s'accommoder de la quasi-stagnation du budget du secteur (projet 2020 à quelque 150 millions de dinars). Obligés de se muer en cost killers, ils nous dévoilent quelques-unes de leurs pistes.

Ne dites pas au Ministre du Tourisme qu'il est un mauvais ministre parce qu'il n'a pas su augmenter le budget de son ministère. Il vous répondra que *« bien au contraire, plus que de mon ministère, j'ai le souci de mon pays et le pays n'a pas d'argent »*.
Que faire alors pour un secteur qui rapportera d'autant plus à l'Etat qu'il sera bien promu ? Réponse du ministre : *« Les dépenses de fonctionnement doivent être comprimées pour nous donner plus de latitude en promotion »*.

Comprimer les dépenses de fonctionnement

En effet, 2/3 du budget sont destinés aux dépenses de fonctionnement du ministère du Tourisme et seulement 1/3 à la promotion. Une règle vieille

comme le ministère et qu'on n'a pas su inverser jusque-là.
Ces dépenses de fonctionnement seront donc le "gisement" où le Ministre traquera les coûts "non indispensables", à commencer par le nombre de représentations à l'étranger et les loyers qui en découlent. *« Nous réduirons les représentations par la formation de pools de marchés ; à part la France et l'Allemagne, nous n'avons pas besoin d'une représentation par pays »*. Pour certains marchés, *« la représentation peut se faire héberger à l'Ambassade de Tunisie, comme ce sera bientôt le cas en Belgique »*, renchérit le Ministre.

En Tunisie aussi, "la chasse au gaspillage" est ouverte. L'idée au ministère est de *« regrouper les différents services de l'ONTT dans un seul immeuble en propriété. L'Etat est propriétaire de plusieurs immeuble vides qui pourraient être exploités à cette fin »*.

Normes et label de qualité

Pour le Directeur Général de l'ONTT, Nabil Bziouech, l'urgence est de relancer les réformes, et notamment celles préconisées par les Assises du Tourisme (tenues en 2017) : *« Nous concrétiserons au moins un projet dans chacun des six axes retenus par les Assises. Le choix des projets tiendra compte de nos limites budgétaires »*, déclare-t-il.

Dans l'immédiat, les projets de nouvelles normes hôtelières et de label de qualité Quality Tunisia Tourism (QTT) auront la vedette.
Le premier verra dans les prochains jours la clôture de sa première phase en partenariat avec le GIZ. Il atteindra sa phase finale à la fin de l'année prochaine, pour une application des nouvelles normes hôtelières le 1er janvier 2021.

Quant au label QTT, soutenu par l'Union Européenne, il sera octroyé à la fin de cette année à quatre entreprises touristiques (hôtels, agences de voyages…). L'ouverture des candidatures pour l'ensemble des entreprises du secteur sera effective dès janvier 2020.